Le problème, monsieur l'Orateur est de savoir si le député défend d'abord les intérêts de ses électeurs ou s'il se contente d'obéir à son chef?

Une voix: Je croyais que le problème, c'était le chômage.

M. Beatty: Voilà le choix qui s'offre aux députés libéraux de l'arrière-ban. Le premier ministre leur a intimé l'ordre de ne donner leur opinion que quand il le leur demanderait et pas autrement. Quand on lui a demandé ce qu'il pensait de l'accroc à la solidarité ministérielle de la part de deux membres du cabinet qui lui avaient écrit une lettre ouverte réclamant du gouvernement qu'il désapprouve la politique du ministre des Finances, il a déclaré, comme on peut le lire à la page 14,800 du hansard du 9 février:

Madame le Président, il existe un critère très simple pour juger de la solidarité ministérielle, et c'est celui que Laurier a appliqué. D'ailleurs, le très honorable représentant devrait examiner les circonstances décrites par Laurier dans le cas qu'il évoque. C'est que lorsqu'un ministre est en désaccord avec le cabinet, il donne sa démission du cabinet.

Après une interjection d'un député, le premier ministre a poursuivi:

Ou elle donne sa démission si elle n'est pas d'accord avec le gouvernement sur le budget ou sur un point particulier; ou, si il ou elle fait partie d'un groupe parlementaire, il ou elle fait ce qu'on fait certains députés du groupe parlementaire dirigé par le chef de l'opposition. Il ou elle se retire de son groupe parlementaire.

Voilà ce que c'est que la solidarité ministérielle. Dans tous les autres cas, les ministres et les députés du groupe parlementaire font corps ensemble et restent fidèles au gouvernement. Cela ne veut pas dire, je le répète . . .

Il y a eu une nouvelle interruption; après quoi le premier ministre a poursuivi:

Il est vraiment très intéressant de voir combien de temps nous allons passer au cours de cette période des questions à répondre à une opposition qui s'entête à chercher des éléments de division au sein de notre groupe parlementaire. S'il existe une telle division, pourquoi les intéressés ne siègent-ils pas comme indépendants?

Pourquoi, on se le demande en effet, monsieur l'Orateur. Voilà le choix qu'offre le premier ministre aux membres de son caucus. En d'autres termes, qu'il obéissent ou qu'ils s'en aillent. De deux choses l'une, où ils acceptent aveuglément la position arrêtée par le premier ministre et le ministre des Finances ou ils s'en vont. Voilà le choix que les députés libéraux devront faire à 5 heures quand viendra le temps de voter sur la motion.

Vont-ils faire passer en priorité leurs électeurs ou vont-ils fouler aux pieds leur intégrité et leur fierté et oublier toute responsabilité envers ces mêmes électeurs et se faire les complices d'une politique qui a des effets dommageables pour leurs électeurs?

Les députés libéraux fédéraux sont d'abord au service du pays, et cette opinion est partagée, je crois, par leurs électeurs.

Il est troublant d'entendre aussi bien le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy) que le ministre responsable du logement prétendre que le chef conservateur réclame aujourd'hui l'aide des députés libéraux. Il n'en est rien. Nous n'avons pas besoin de leur aide et nous ne la recherchons pas. Nous réclamons cependant que les députés libéraux viennent au secours de leurs électeurs et des autres Canadiens. C'est le

Les subsides

problème qu'ils devront résoudre à cinq heures. Voteront-ils dans l'intérêt de leurs électeurs ou vont-ils aveuglément exécuter les ordres du premier ministre?

C'est l'option qui s'offre au député de Kitchener (M. Lang). Ce dernier, au cours d'une entrevue reproduite dans le *Record* de Kitchener-Waterloo, disait, la semaine dernière, qu'il avait reçu plus d'un millier de lettres de ses électeurs qui se plaignent des conséquences du budget. De quelle façon votera-t-il, aujourd'hui? Songera-t-il aux intérêts de ses électeurs? Nous verrons bien au moment du vote.

Quelle est la position des autres députés fédéraux? Quels échos ont-ils eus de leurs électeurs pendant le congé de Noël?

A la reprise de la session, après les Fêtes, le magazine *Maclean's* a voulu sonder l'opinion de quelques députés libéraux. Voici ce que le député de Guelph (M. Schroder) aurait déclaré:

• (1520

«Le budget, c'est un autre cran dans une ceinture que beaucoup de gens trouvent déjà trop serrée,» a dit Jim Schroder, député du sud de l'Ontario. Bien des gens qui m'écrivent me disent à peu près ceci: «Évidemment, ma lettre ne servira à rien...»

Nous verrons bien aujourd'hui si ces lettres ont quelque influence sur le député de Guelph.

Voyons ce qu'a dit un autre député libéral. Voici ce que rapporte le Maclean's à ce sujet:

«Le budget n'est que la goutte d'eau qui fait déborder le vase» admet Ron Irwin, député du nord de l'Ontario.

Des voix: Règlement!

M. Beatty: On lit encore ceci:

«Les électeurs disent: «Faites quelque chose». Le gouvernement leur paraît impuissant. Pour être élu aujourd'hui, je devrais compter sur mes résultats personnels et non sur l'image de mon parti.»

Voilà ce que rapportait le Maclean's. Comment le député va-t-il voter ce soir à 5 heures?

Qu'ont dit d'autres députés? Le 25 janvier, le Star de Windsor a publié une manchette intitulée: «Baromètre Bob indique: tempête». Il rapportait une entrevue réalisée avec le député d'Essex-Kent (M. Daudlin), dans laquelle le député s'inquiétait de l'influence que le budget avait sur ses concitoyens. Il concluait l'entretien en laissant entendre qu'il était convaincu que le premier ministre devrait démissionner. Le Star de Windsor ajoutait:

Le député, âgé de 41 ans, est bien prêt d'avouer que Trudeau . . .

Des voix: A l'ordre.

M. Beatty: L'article poursuit ainsi:

... n'est plus un produit vendable et qu'il rendrait service à son parti en cédant sa place sous peu.

«C'est à lui, non à moi, qu'il appartient de prendre la décision. Il serait inutile d'insister pour l'instant.»

M. Daudlin affirme qu'il est évident que le public n'espère plus de nouvelles idées ni de nouvelles solutions de la part de Trudeau.

«Le public comprend qu'il n'y aura de changement d'orientation que si un nouveau venu prend la place.»